

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29885**

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Technicien en chaudronnerie industrielle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 3	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

254 Structures métalliques (y.c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Technicien en chaudronnerie industrielle » participe à la mise en œuvre de produits différents, tant par leur forme (produits plats, profilés, tubes...), que par leurs dimensions, leurs modes d'assemblages, la nature des matériaux (métaux et alliages ferreux et non ferreux, éventuellement matières plastiques et matériaux composites).

Il travaille aussi bien sur des machines traditionnelles à commande manuelle que sur des machines à commande numérique et sur des robots.

Il connaît les différentes techniques d'assemblage propres aux matériaux travaillés (soudage, rivetage, boulonnage, collage...) et sait utiliser les machines caractéristiques du métier et, notamment, des machines de découpe au laser, de découpe au plasma, des robots de soudage ...

Il exploite les outils numériques à des fins de définition et de réalisation d'ouvrages (logiciels de CFAO, outils virtuels, simulateurs, bases de données métier...).

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Technicien en chaudronnerie industrielle » trouve des débouchés dans des entreprises très diversifiées (entreprises artisanales, PMI, PME, grandes entreprises industrielles).

Elles ont comme principaux marchés :

- les constructions aéronautiques et spatiales ;
- les constructions ferroviaires ;
- les constructions navales et maritimes ;
- l'industrie agroalimentaire ;
- l'industrie chimique, pétrochimique et pharmaceutique ;
- l'industrie papetière ;
- l'industrie nucléaire et de production d'énergie ;
- le bâtiment et les travaux publics ;
- le machinisme agricole et industriel ;
- la maintenance industrielle ;
- le secteur de l'environnement et du développement durable ;
- etc.

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Technicien en chaudronnerie industrielle » est spécialiste de la fabrication des ouvrages : ensembles chaudronnés, ensembles de tôlerie, tuyauteries industrielles et ossatures en structures métalliques. C'est un technicien qui intervient essentiellement en entreprise, mais aussi sur chantier pour des interventions de maintenance ou de travaux neufs.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2902 : Chaudronnerie - tôlerie

H2914 : Réalisation et montage en tuyauterie

I1606 : Réparation de carrosserie

H2913 : Soudage manuel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Analyse et exploitation de données techniques
- Fabrication d'un ensemble chaudronné
- Réhabilitation sur chantier d'un ensemble chaudronné
- Économie-Gestion
- Prévention-Santé-Environnement
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques

Langue vivante
 Français
 Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique
 Arts appliqués et cultures artistiques
 Éducation physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29885 - U2 : Analyse et exploitation de données techniques	Rechercher une information dans une documentation technique, en local ou à distance. Interpréter et vérifier les données de définition de tout ou partie d'un ensemble chaudronné. Préparer la fabrication de tout ou partie d'un ensemble chaudronné.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29885 - U31 : Fabrication d'un ensemble chaudronné	Formuler et transmettre des informations, communiquer sous forme écrite et orale. Configurer et régler les postes de travail. Réaliser un ou plusieurs éléments de tout ou partie d'un ensemble chaudronné. Émettre des propositions d'amélioration d'un poste de fabrication. Assembler les éléments de tout ou partie d'un ensemble chaudronné. Contrôler la réalisation.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29885 - U32 : Réhabilitation sur chantier d'un ensemble chaudronné	S'impliquer dans un groupe. Exploiter un planning de fabrication. Réhabiliter tout ou partie d'un ensemble chaudronné sur chantier. Respecter les procédures relatives à la sécurité et au respect de l'environnement.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 29885 - U33 : Économie-Gestion	Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle. Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 29885 - U34 : Prévention-Santé-Environnement	Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème. Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident. Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques. Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées. Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 29885 - U11 : Mathématiques	Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 29885 - U12 : Sciences physiques et chimiques	Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 29885 - U4 : Langue vivante	Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu ; - Interagir en langue étrangère ; - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 29885 - U51 : Français	Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer. Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire. Devenir un lecteur compétent et critique. Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 29885 - U52 : Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures. Comprendre les enjeux liés au développement durable. Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation. Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux.
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 29885 - U6 : Arts appliqués et cultures artistiques	Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels. Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création. Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques.
Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 29885 - U7 : Éducation physique et sportive	Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale ; - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains ; - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique ; - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif ; - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 février 2018

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

éduscol

[Légifrance](#)

[ONISEP](#)

[éduscol](#)

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : [Technicien en chaudronnerie industrielle](#)